



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

coût de la vie à la Réunion

Question au Gouvernement n° 4291

Texte de la question

COÛT DE LA VIE À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à Mme Nathalie Bassire.

Mme Nathalie Bassire. Monsieur le ministre de l'économie, vous le savez, la vie est chère à La Réunion et la situation s'aggrave alors que les effets de la pandémie se font de plus en plus sentir. Le prix des produits de consommation flambe : c'est le cas de l'offre téléphonique, des frais de santé et, surtout, des produits alimentaires, qui sont en moyenne 26 % plus chers que dans l'Hexagone. Il en va de même des matières premières, majoritairement importées, à destination de nos entreprises.

Si ces éléments constituent à eux seuls un problème, leur impact sur la vie des Réunionnais est décuplé par un taux de chômage de 33 % et par la précarité. En effet, 39 % des habitants de l'île vivent sous le seuil de pauvreté. Ces données parlent d'elles-mêmes et permettent de comprendre pourquoi La Réunion a connu, en 2018, un mouvement des gilets jaunes aussi important.

Or, trois ans plus tard, et malgré les efforts qui ont été consentis, la vie n'est pas moins chère. Bien au contraire, le dérèglement de l'économie mondiale, lié au contexte sanitaire, a entraîné des pénuries, des retards de livraison et une explosion du prix du fret. Le coût de certains conteneurs est multiplié par cinq et celui des matières premières, qui a déjà augmenté de 25 % en un an, s'apprête à subir une envolée dramatique pour les entreprises, lesquelles sont très fortement dépendantes des importations.

Qu'en est-il pour les ménages ? Rappelons-le, une grande partie des produits alimentaires sont importés. Pour le cari, par exemple, plat que, j'en suis sûre, vous connaissez et appréciez, il faut des oignons. Or nous n'en produisons que 1 000 tonnes localement, contre 9 000 tonnes importées. Avec un marché du transport maritime en pleine crise, les prix des biens de consommation explosent eux aussi, tandis que nous n'avons pas de visibilité sur l'avenir de ce secteur.

Il faut donc agir avant que la situation ne se dégrade davantage. Quelles solutions concrètes, nouvelles et immédiates, proposez-vous pour éviter aux Réunionnais de subir ces surcoûts et aux entreprises de souffrir des aléas du marché maritime et pour permettre aux ménages d'avoir enfin un pouvoir d'achat décent, dans un contexte d'état d'urgence sanitaire persistant ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises.

M. Alain Griset, *ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises.* Madame la députée Bassire, vous évoquez la situation économique de l'île de La Réunion. Avant toute chose, c'est par la situation sanitaire,

encore très dégradée sur l'île, que nous sommes extrêmement préoccupés, et nous mettons beaucoup en œuvre pour trouver des solutions adaptées et accompagner l'ensemble des habitants car vous imaginez bien que, tant que la situation ne se sera pas éclaircie sur le plan sanitaire, la situation économique aura du mal à s'améliorer.

Vous avez raison, néanmoins, de pointer le fait que le coût de certains produits est plus important sur l'île, du fait même de sa situation, que dans d'autres départements. Le sujet n'est pas nouveau et demande en effet à être étudié. Le Gouvernement y est sensible et, dès que la situation sanitaire le permettra, nous chercherons avec les élus du territoire et les différents responsables des solutions adaptées pour accompagner la reprise économique sur ce territoire. Nous espérons que celle-ci permettra d'améliorer globalement le pouvoir d'achat des habitants, afin qu'ils puissent reprendre la vie la plus normale possible. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Bassire](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4291

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Petites et moyennes entreprises

Ministère attributaire : Petites et moyennes entreprises

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 septembre 2021](#)